



**BUREAU DE COMMUNAUTÉ  
SÉANCE DU 14 FEVRIER 2023 À 18H00,  
Au siège de GRAND LAC**

**Présents :**

AIX-LES-BAINS	Renaud BERETTI	
AIX-LES-BAINS	Michel FRUGIER	
AIX-LES-BAINS	Marie-Pierre MONTORO-SADOUX	
LA BIOLLE	Julie NOVELLI	
BOURDEAU	Jean-Marc DRIVET	Pouvoir de Nathalie FONTAINE
LE BOURGET DU LAC	Nicolas MERCAT	
LE BOURGET DU LAC	Edouard SIMONIAN	
BRISON SAINT INNOCENT	Jean-Claude CROZE	
LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	Bruno MORIN	
CONJUX	Claude SAVIGNAC	
DRUMETTAZ-CLARAFOND	Danièle BEAUX-SPEYSER	Pouvoir de Nicolas JACQUIER
ENTRELACS	Jean-François BRAISSAND	
GRESY-SUR-AIX	Florian MAITRE	
MOTZ	Daniel CLERC	Pouvoir de Brigitte TOUGNE- PICAZO
MOUXY	Laurent FILIPPI	Arrivé après la 6 <sup>ème</sup> délibération
PUGNY CHATENOD	Bruno CROUZEVIALLE	
RUFFIEUX	Olivier ROGNARD	
SAINT OFFENGE	Bernard GELLOZ	Pouvoir d'Antoine HUYNH
SAINT OURS	Louis ALLARD	Arrivé après la 3 <sup>ème</sup> délibération
SAINT PIERRE DE CURTILLE	Gérard DILLENSCHNEIDER	
TRESSERVE	Jean-Claude LOISEAU	
TREVIGNIN	Gérard GONTHIER	
VIVIERS-DU-LAC	Robert AGUETTAZ	
VOGLANS	Yves MERCIER	

**Absents excusés :**

MERY	Nathalie FONTAINE
------	-------------------

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 7 février 2023 à laquelle était joint un dossier de travail comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 27 projets de délibérations. Le quorum est atteint en début de séance : la séance est ouverte avec 22 présents et 26 votants (présents et représentés).

Julie NOVELLI est désignée secrétaire de séance.



## DÉLIBÉRATION

N° : 19 Année : 2023

Exécutoire le : 23 FEV 2023

Publiée le : 23 FEV. 2023

Visée le : 23 FEV. 2023

### TOURISME

#### **Demande de subvention de fonds FEDER pour le projet de rénovation et d'amélioration de la Promenade du Lac entre les Mottets et Grésine**

---

Monsieur le Président rappelle que Grand Lac est actuellement gestionnaire d'un linéaire en bordure immédiate du Lac du Bourget. Ce linéaire, pouvant être considéré comme un équipement public, dédié à la promenade et permettant un accès direct à l'eau est composé de plusieurs équipements :

- Au sud, la base de loisirs des Mottets (10 ha) a été créée à la fin des années 1990 et est située sur la commune du Viviers-du-Lac. Transférée du département de la Savoie à Grand Lac en avril 2017, ce site est un lieu de passage, de jeux et de détente.

Il est un point de départ ou une finalité de balade le long de la Promenade du Lac ou un point d'étape sur l'itinéraire de la véloroute V63. De nombreuses personnes viennent pique-niquer, jouer, se baigner ou tout simplement se promener sur le site ou observer la biodiversité locale. Ce dernier est donc naturellement très fréquenté les week-ends et durant les vacances scolaires.

- Entre le site des Mottets et Aix-les-Bains, la Promenade du Lac, 4,9 km de voie douce partagée créée en 2011, est aujourd'hui fréquentée par 200 000 personnes par an. Elle est considérée comme une voie verte ouverte aux piétons (sous toutes ces formes) et aux cyclistes.

Le cap des Sésélets et la proximité de l'eau sont particulièrement appréciés par les utilisateurs. Cet équipement créé par le département de la Savoie a également été transféré à Grand Lac en avril 2017.

- Enfin plus au nord, entre Aix-les-Bains et Brison-Saint-Innocent, le sentier Fil de l'Eau, créé par Grand Lac en 2012, permet de rejoindre la pointe de l'Ardre par un petit cheminement « nature » et des pontons sur l'eau.

L'ensemble de ces équipements existants est soumis aux contraintes du lac (hausse et baisse du niveau de l'eau), aux aléas climatiques (vent, soleil, pluie, ...) et à une fréquentation quotidienne importante. Il convient aujourd'hui de mener un vaste programme de rénovation et d'amélioration afin de maintenir sur les différents équipements : la sécurité des utilisateurs, un haut niveau d'accueil, un environnement paysager de qualité mais aussi de l'améliorer en proposant de nouveaux services (tels que des aires de jeux, extension de cheminements doux) et en s'adaptant au changement climatique.

Le programme envisagé permet d'assurer une liaison douce, au plus proche du lac, sur un linéaire total de 13,4km (soit 1/3 des rives du lac).

Le programme est le suivant :

Equipement	Problématique / constat	Descriptif travaux envisagés
<b>Base de Loisirs des Mottets</b> (zone 1 sur plan)	Site vieillissant - Démontage des aires de jeux en 2022 car dangereuses - Abattage d'arbres menaçant la sécurité. - Platelage et structure des pontons de l'étang et de la plage en mauvais état. - Barbecues et mobiliers (tables, bancs) dégradés. - 2 bâtiments avec sanitaires dégradés.	- Création de 3 nouvelles aires de jeux inclusives. - Plantation d'arbres, arbustes, création de zones de biodiversité non tondues. - Remplacement des tables, bancs, barbecues et autres mobiliers - Sécurisation des pontons de l'étang et de la plage - Rénovation des sanitaires des 2 bâtiments (passage en toilettes sèches) - Nouveaux arceaux vélo - Chalet d'accueil à la plage des Mottets
<b>Promenade du Lac</b> (zone 2 sur plan)	Equipement soumis aux variations du niveau du lac et à la houle. - Constatations d'affaissements sur le linéaire principal depuis plusieurs années. - Platelages et structures de 2 pontons et 1 passerelle dégradée - Abattage d'arbres menaçant la sécurité - Plage du Lido vieillissante (dernière plage surveillée du lac à ne pas avoir été renouvelée)	- Réparation du linéaire principal (1km à traiter). - Reprise des platelages des pontons et passerelle. - Plantation d'arbres, arbustes pour favoriser l'ombrage sur le cheminement et au niveau des plages surveillées. - Nouveaux arceaux vélo. - Rénovation de la plage du Lido
<b>Grand Port - Petit Port</b> (zone 3 sur plan)	Pas d'accès direct à l'eau au niveau de l'esplanade d'Aix les Bains.	Etude de faisabilité pour la création d'un nouveau cheminement au plus près de l'eau (sur 800m).
<b>Fil de l'eau</b> (zone 4 sur plan)	Site soumis aux variations du niveau du lac et à la houle. - Platelage et structure bois des 2 pontons dégradés. - Absence d'organisation pour un accès à l'eau « handi »	- Remplacement de la structure bois et du platelage bois des 2 pontons. - Création d'un solarium à la plage de la Pointe de l'Arbre - Création d'équipements « handiplage » à Mémard.
<b>Fil de l'eau 2</b> (zone 5 sur plan)	Cheminement inexistant	Réalisation d'un nouveau cheminement nature (sur environ 2.8km)

Le coût total du projet – pour les 5 zones évoquées - est estimé à 4 542 000 € TTC (soit 3 785 000€ HT). Il est proposé de demander aux fonds FEDER, un minimum de 40% du total HT du projet soit 1 514 000 €. Il est proposé d'autoriser Monsieur le Président à déposer une demande de subvention du fond FEDER dans le cadre de l'appel à projet « Accompagner les territoires urbains fragiles d'Auvergne-Rhône-Alpes », et le cas échéant, auprès de tout autre organisme susceptible de financer ce projet.

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- AUTORISE Monsieur le Président à déposer une demande de subvention auprès du fond FEDER dans le cadre de l'appel à projet « Accompagner les territoires urbains fragiles d'Auvergne-Rhône-Alpes »,
- AUTORISE Monsieur le Président à déposer toutes autres demandes de subvention auprès de tout autre organisme susceptible de financer ce projet.
- AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document en lien avec le projet présenté et les demandes de subvention évoquées.

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Délégués en exercice : 32</li> <li>- Présents : 24</li> <li>- Présents et représentés : 28</li> <li>- Votants : 28</li> <li>- Pour : 28</li> <li>- Contre : 0</li> <li>- Abstentions : 0</li> <li>- Blancs : 0</li> </ul>
--

Aix-les-Bains, le 14 février 2023

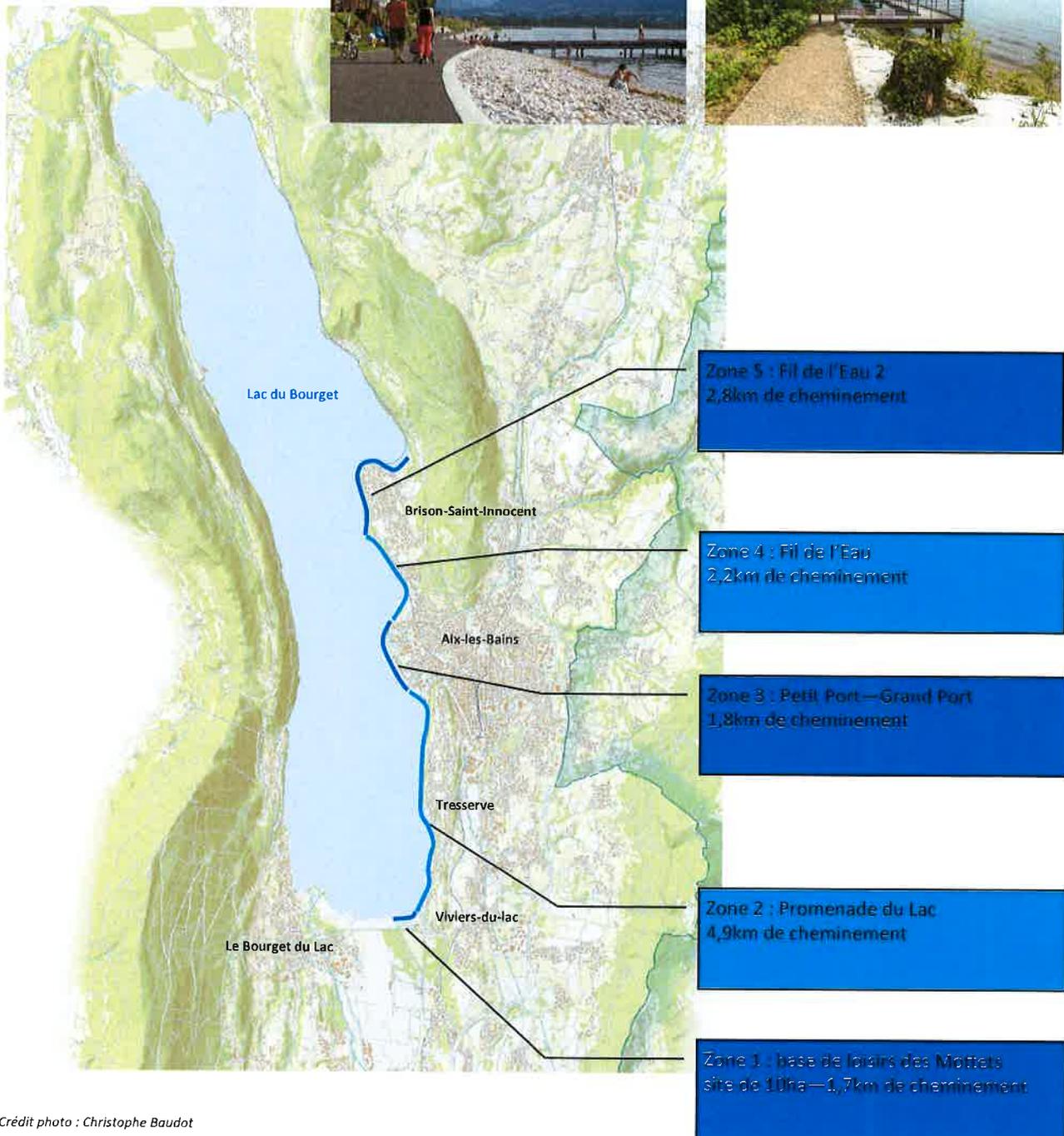
Le Président,  
Renaud BERETTI



## Projet de rénovation et amélioration de la Promenade du Lac entre les Mottets et Grésine

Le projet concerne 13,4km d'espaces publics en bordure du lac du Bourget (plus grand lac naturel de France). Il s'agit de proposer aux habitants et visiteurs des équipements en phase avec leurs attentes : qualité d'accueil et de circulation douce, cadre paysager et biodiversité, espaces ludiques et de découverte.

Le projet passe de la rénovation et l'amélioration d'équipements existants (vieillissants ou désuets) mais aussi par la création de nouvelles sections d'itinéraires doux afin d'assurer une continuité au plus proche du lac dans un milieu urbain où le lien à la nature est fort.



## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :**

Demande de subvention de fonds FEDER pour le projet de rénovation et de réhabilitation de la Promenade du Lac entre les Mottets et Grésine

---

**Date de transmission de l'acte :** 23/02/2023

**Date de réception de l'accusé de réception :** 23/02/2023

---

**Numéro de l'acte :** d4475 ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 073-200068674-20230214-d4475-DE

---

**Date de décision :** 14/02/2023

**Acte transmis par :** ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

---

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 7. Finances locales  
7.5. Subventions  
7.5.1. Demandes de subventions